



Déclaration de la FSU CTSD du vendredi 2 septembre 2022

1er septembre 2022 : rentrée scolaire.

De l'aveu même du ministre, il y a quelques jours, "la rentrée se fera dans des conditions convenables, mais pas optimales". Pas très grave, on ne parle que de l'école, de l'avenir des élèves et des conditions de travail des 725 000 salariés de l'éducation nationale...

Pour la FSU, la promesse d'un professeur devant chaque élève semble davantage tenir d'un slogan politique et de l'incantation que de la réalité.

Il y a un manque criant d'enseignant-es, et le Ministère pense pouvoir pallier ce contexte de tension inédite dans le recrutement des professeur-es en embauchant des contractuel-les à tour de bras. Cerise sur le gâteau, les enseignant-es contractuel-les ont été embauché-es en lieu et place du recrutement d'enseignant-es inscrit-es sur la liste complémentaire au CRPE.

En effet, dans le courant de l'été, la FSU-SNUipp s'est adressée au ministre pour lui demander d'ouvrir prioritairement le recrutement aux listes complémentaires. Le 24 août, le Ministère a répondu qu'il était demandé aux recteurs et rectrices d'utiliser ce vivier !

Alors que rien ne bougeait dans l'académie de Clermont-Ferrand, la FSU-SNUipp académique s'est adressée dès le 24 août au recteur pour activer ce dossier. Le 27 août, la Secrétaire Générale Adjointe répondait que la possibilité de recourir à la liste complémentaire était à l'étude. Au cours d'un échange entre nos camarades de la FSU-SNUipp 63 et l'IA-DASEN du Puy-de-Dôme Mr Rouquette, le 30 août, nous avons eu confirmation de l'ouverture de la liste complémentaire pour notre académie alors que 76 contractuels avaient déjà été recrutés sur un effectif prévisionnel de 80. Dans le Cantal, 22 contractuel-les ont été recruté-es, dont 13 sont en renouvellement de contrat. Certain-es figuraient sur la liste complémentaire.

La FSU demande que les collègues contractuel-les inscrit-es sur la liste complémentaire intègrent la formation en fonction de leur diplôme. D'autre part, la FSU demande que les recrutements sur la liste complémentaire soient faits à hauteur des besoins de notre département, et des possibilités. Il reviendra alors à l'administration de trouver des missions pour les contractuel-les déjà recruté-es. Pour la FSU, il est grand temps de prendre à bras le corps le problème du manque d'attractivité du métier. La clé de voûte est connue de tous : la revalorisation salariale de tous les enseignants et agents, sans contrepartie. L'augmentation du point d'indice de 3,5 % est bien loin des attentes et des enjeux quand on sait qu'il faudrait augmenter les salaires de 35 % (10 fois plus que l'augmentation estivale) pour que les enseignants retrouvent un niveau de vie comparable à celui qu'ils avaient dans les années 80-90.

Concernant le contexte local, la FSU a repris le compte-rendu de l'administration concernant le CTSD du 5 juillet et plus précisément les effectifs de l'école de Rageade : "Madame l'IA-DASEN rappelle les prévisions d'effectifs : 12 élèves. Madame Lavergne conteste ces prévisions d'effectifs. Cinq élèves de plus seraient présents : 1 PS, 1 GS, 1CP, et deux autres enfants de la commune de Chastel" (si l'école était transférée à Védrines). Résultats des courses : en cette rentrée, les élèves de Védrines sont partis, et il ne reste plus que 6 élèves à l'école de Rageade. Que de gâchis.

La FSU demande un accompagnement tout particulier de notre collègue brigade, prévenue seulement quelques jours avant la rentrée.

Pour l'école maternelle d'Arpajon sur Cère, les effectifs de rentrée s'élèvent à 157 enfants présents, pour 8 classes, soit 19,625 de moyenne par classe. Cela ne tient pas compte des potentielles arrivées ou encore des enfants du voyage (5 à 7 en périodes 2 et 5). Sans compter la perte de décharge de direction alors que les effectifs sont en hausse par rapport à l'an dernier (152 élèves à la rentrée 2021). Qu'est-il prévu pour cette école ?

Enfin, la FSU, au travers du collectif RESF 15 qu'elle porte activement, souhaite vous alerter Madame la Dasein, sur la situation d'une famille, dont les 5 enfants sont scolarisés dans des établissements publics aurillacois depuis 2 ans (école de Belbex, collège Jules Ferry, et lycée Monnet Mermoz). Cette famille, installée sur le bassin aurillacois depuis le 6 janvier 2020, et déboutée de sa demande d'asile malgré la situation extrêmement difficile dans laquelle elle serait en Serbie, risque de se retrouver à la rue sans solution de logement dès ce soir. Pour deux nuits, la mairie, avec qui nous avons travaillé pendant l'été, a hébergé la famille dans un hôtel mercredi et jeudi. Pour votre information, les 2 élèves scolarisés à Belbex étaient à l'heure hier matin pour la rentrée des classes. Vous conviendrez que la situation est loin d'être favorable à de bonnes conditions d'étude pour les enfants. La FSU 15 et RESF 15 espèrent vivement que vous pourrez intercéder auprès des services de la préfecture, pour permettre à ces enfants de poursuivre leur scolarité ici et dans des conditions décentes.

FSU 15